

## **UNIVERSITE DE BOURGOGNE**

## Master 2 JURISTE D'AFFAIRES Commerce-Distribution-Consommation Année universitaire 2023/2024

## **CALENDRIER des EXAMENS**

Annule et remplace le calendrier du 15/03/2024

matières	date	horaire	lieu	type
Petit Ecrit (1 matière de l'UE1 tirée au sort)	Jeudi 11 avril 2024	de 14h à 16h	Salle S18	écrit
Droit pénal	Jeudi 11 avril 2024	de 16h30 à 18h30	Salle S18	écrit
<b>Grand Ecrit</b> (5 matières tirées au sort)	du lundi 8 au vendredi 12 juillet			
Grand Oral	2024			
Soutenances	dates à confirmer (septembre)			

- 1. Les candidats sont toujours convoqués 30 minutes avant le commencement des épreuves. L'horaire de convocation est signalé sur les convocations ou affichages qui en tiennent lieu.
- 2. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou des enveloppe(s) contenant les sujets ; aucune exception n'est tolérée. Cette règle est signalée sur les convocations ou affichages qui en tiennent lieu.
- 3. Les étudiants devront déposer leurs sacs, trousses et cartables à l'entrée des salles d'examens.
- 4. Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve.
- 5. Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant le tiers du temps de l'épreuve une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche.
- 6. Les candidats cessent de composer sitôt que le responsable de salle a signalé la fin de l'épreuve. En vue d'assurer l'effectivité de cette règle, il est recommandé aux responsables de salle d'exiger des candidats qu'ils se lèvent à ce signal.

Dijon, le mardi 19 mars 2024

Maud Le Barbanchon, Responsable de la scolarité UFR DSEP